

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31524**

### Intitulé

Responsable administratif et financier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
l'Académie éditions, Institut pour la formation et le conseil (IFC), ECORIS	Président, Directeur Général, Président

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable administratif et financier a en charge toutes les fonctions liées à l'administration, la gestion et l'organisation de l'entreprise au quotidien. Il cumule bien souvent les fonctions administratives, financières et Ressources Humaines au sein des PME-PMI. Le Responsable administratif et financier est une fonction transversale de l'entreprise. Il peut être rattaché à la direction administrative, à la direction financière et/ou à la direction des Ressources Humaines.

Ses fonctions s'étendent de la définition, du fonctionnement et de l'optimisation des processus de gestion de l'entreprise dans un souci d'efficacité et de rentabilité des activités.

Il est amené à superviser la gestion administrative et financière.

Le rôle de Responsable Administratif et Financier l'amène à définir les procédures, les ressources et les moyens de fonctionnement des activités. Il établit également un suivi assidu grâce aux tableaux de bord. Il peut alors exercer une fonction de contrôleur de gestion.

De l'élaboration de budget prévisionnel, du suivi des résultats financiers et structurels au contrôle de gestion, la comptabilité et la gestion financière et fiscale sont au cœur de ses compétences.

Il doit également prendre en compte les choix stratégiques et veiller à la réglementation en vigueur dans ses fonctions. Les aspects social, légal et réglementaire ont un fort impact sur ses décisions et il doit en maîtriser les conséquences sur le capital humain et financier de l'entreprise.

Le (la) titulaire est capable de :

- . Analyser les différentes composantes de la politique de gestion des ressources humaines pour le traduire en termes de management
- . Maîtriser les dispositions juridiques, comptables et financières d'une entreprise
- . Maîtriser les composantes budgétaires et financières de l'entreprise
- . Maîtriser, traiter et comprendre l'enjeu fiscal de l'entreprise

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier s'exerce de la PME à la grande entreprise dans tous les secteurs d'activités et branches professionnelles et dans la fonction territoriale (mairie, région...)

- . Chargé(e) du service administrative et financier
- . Gestionnaire administratif et comptable
- Adjoint(e) au Directeur / Responsable administratif et financier
- . Assistant(e) / Adjoint(e) au directeur de l'entreprise
- . Coordinateur administratif, comptabilité et Ressources Humaines
- Comptable / collaborateur comptable
- Adjoint(e) au Responsable des services généraux
- Analyste financier
- Auditeur financier
- Contrôleur de gestion / assistant de gestion
- Chargé(e) de la veille législative et réglementaire

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1205 : Direction administrative et financière

M1501 : Assistanat en ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 4 composantes :

- L'analyse des différentes composantes de la politique de gestion des ressources humaines pour le traduire en termes de management
- La maîtrise des dispositions juridiques, comptables et financières d'une entreprise
- La maîtrise des composantes budgétaires et financières de l'entreprise

- La maîtrise, le traitement et la compréhension de l'enjeu fiscale pour l'entreprise
- Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation. Les composantes sont évaluées selon 4 modalités :
- Partiels et cas d'entreprise mettant en pratique les compétences ;
  - Travaux en équipe et oraux : Recherches, présentations orales, jeux d'entreprise, exposés ;
  - Rédaction et présentation d'un mémoire professionnel.
- Pour les personnes se présentant à la validation des acquis de l'expérience (VAE) :
- La certification s'appuie sur les mêmes composantes
  - La validation peut être globale ou partielle.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 8 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur au certificateur 5 professionnels 2 représentants du certificateur dont son directeur
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de 8 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur au certificateur 5 professionnels 2 représentants du certificateur dont son directeur
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 8 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur au certificateur 5 professionnels 2 représentants du certificateur dont son directeur
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 8 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur au certificateur 5 professionnels 2 représentants du certificateur dont son directeur
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Le jury est composé au minimum de 6 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur au certificateur 3 professionnels 2 représentants du certificateur dont son directeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable administratif et financier" avec effet du 12 septembre 2013, jusqu'au 07 août 2021.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

## Pour plus d'informations

### **Statistiques :**

Environ 30 titulaires par an

### **Autres sources d'information :**

[www.ecoris.com](http://www.ecoris.com)

[www.icaemie.com](http://www.icaemie.com)

[www.ifc.fr](http://www.ifc.fr)

### **Lieu(x) de certification :**

ECORIS

574 rue de Chantabord

73000 Chambéry

ICAEMIE

15 boulevard de Strasbourg

83000 Toulon

IFC

250 rue du 12ème Régiment de Zouaves

84000 Avignon

### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

### **Historique de la certification :**